

Schweizerische Vereinigung der Richterinnen und Richter - SVR

19.07.2016 - 17:11 Uhr

L'Association suisse des magistrats de l'ordre judiciaire (ASM) condamne la suspension et l'arrestation de juges en Turquie

Bellinzone (ots) -

A la suite de la tentative de coup d'Etat intervenue en Turquie, 2745 juges et procureurs ont été suspendus de leurs fonctions et un grand nombre d'entre eux ont été arrêtés, pour certains également avec leur famille. L'Association suisse des magistrats de l'ordre judiciaire (ASM) condamne avec force ces procédés et appelle au respect des principes de l'Etat de droit.

La tentative de coup d'Etat a été manifestement instrumentalisée pour suspendre et accuser des magistrats qui se sont par le passé investis en faveur de l'indépendance de la Justice et l'Etat de droit. Le simple fait que cette liste regroupant plusieurs milliers de personnes ait été « sortie du chapeau » 12 heures à peine après ce coup d'Etat manqué laisse transparaître que cette démarche était planifiée depuis longtemps.

Le procédé du gouvernement et du président turcs porte un coup sévère à l'indépendance de la Justice et à l'Etat de droit. L'Association suisse des magistrats de l'ordre judiciaire (ASM) condamne les poursuites sous toutes leurs formes entreprises par l'Etat turc contre les juges et les procureurs. Elle appelle le Conseil fédéral et le Conseil de l'Europe à exiger de la Turquie immédiatement et sans ambiguïté le respect de l'indépendance de la Justice et des principes de l'Etat de droit ainsi que la prise de toute mesure possible pour la protection de l'intégrité physique et psychique des magistrats.

Renseignements :

Roy Garré, Président SVR-ASM Tél. 091 822 62 62

Thomas Stadelmann, membre du comité SVR-ASM Tél. 079 778 02 18

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100060387/100790839> abgerufen werden.